

INTERVENTION DE MADAME CHRISTINE BOUTIN

Ministre du Logement et de la Ville

Monde associatif œuvrant pour la ville, le logement et la lutte contre l'exclusion et la précarité à l'Hôtel de Castries

Mercredi 11 juillet 2007

Mesdames, Messieurs,

Chers Amis,

Je suis heureuse de vous accueillir dans ce magnifique Hôtel de Castries que la République met à notre disposition. C'est une demeure riche en histoire. Mozart, notamment y a donné des cours de musique !

Je vous remercie toutes et tous d'avoir accepté notre invitation, et tout particulièrement celles et ceux qui sont venus de loin.

Je vous accueille avec Fadela AMARA qui travaille à mes côtés sur le dossier « politique de la ville ». Nous sommes donc deux femmes - et ce n'est pas rien - pour gérer des dossiers qui concernent des millions d'hommes, de femmes et d'enfants de notre pays.

La France sort de six mois de campagne électorale. Les Français, qui si longtemps se sont détourné de la chose publique, ont manifesté un désir intact de politique et je salue cette bonne nouvelle, avec un plaisir que - j'en suis sûre ! - vous éprouvez vous-mêmes. Avec un taux de participation approchant 85%, aux présidentielles, c'est bien le peuple tout entier qui a voté.

C'est un signe de vitalité démocratique.

Notre démocratie, cependant, pour devenir pleinement adulte, doit aujourd'hui privilégier une société de participation et multiplier les approches locales et concrètes. Pour cela, elle a besoin du milieu associatif.

L'individualisme a engendré une société complexe. Il devient de plus en plus nécessaire de construire des réponses personnalisées aux problèmes collectifs. Beaucoup des difficultés que rencontre la population ne se prêtent plus du tout, en effet, à une action purement administrative et centralisée. Pour redonner à l'homme la place qu'il mérite, la solidarité institutionnelle doit désormais s'enrichir des solidarités de proximité.

Ministre du Logement et de la Ville, je mets en oeuvre la politique du gouvernement dans les domaines du logement, de la construction, de la ville, de la lutte contre la précarité et l'exclusion. Dans chacun des ces domaines, les associations ont joué un rôle de premier plan :

► en matière de politique de la ville ou d'exclusion, par exemple, parce que vous êtes ancrées dans les réalités locales, votre expérience d'hommes et de femmes de terrain est irremplaçable pour prendre en compte les situations personnelles. Pour ma première sortie officielle, j'ai souhaité suivre les intervenants de l'association du Cœur des Haltes au près des sans abri.

J'ai pu mesurer, à l'occasion d'une maraude, à quel point il n'est pas de lutte contre l'exclusion sans solidarités suivies, sans liens patiemment retissés. Les gens que nous suivons relèvent du « sur mesure ». C'est le cœur de métier de beaucoup d'associations.

- Par moment, nous avons le sentiment de vivre dans une société qui a perdu tout sens de l'intérêt collectif. L'Etat providence, en organisant une solidarité anonyme et généralisée, a sans doute vidé de sa substance la solidarité spontanée. L'association est un lieu où est entretenu le lien social, où se conjuguent encore le « je » et le « nous ». Cela n'a pas de prix à notre époque.
- Enfin, tous domaines confondus, vous êtes des vigies, et souvent de précieux éclaireurs. Vous avez, à maintes reprises, encouragé les pouvoirs publics à explorer des voies nouvelles. La maturation de la question au droit au logement, par exemple, doit beaucoup au mouvement associatif.

La protection sociale de demain c'est d'une part, grand système public et d'autre part, une multitude de structures dédiées à la solidarité de proximité.

Nous ne ferons rien sans vous. Nous le savons. N'en doutez pas.

Je souhaite vous rencontrer et faire votre connaissance. Je ne vous infligerai donc pas un long discours. Je voudrais néanmoins vous parler de deux points d'actualité du ministère :

- La mise en œuvre du droit au logement opposable
- La politique de la ville et le lancement du plan en faveur des jeunes des quartiers.

La mise en œuvre du droit au logement opposable

Nous voulons donner un toit décent à tous les hommes, les femmes et les enfants de ce pays. Le logement représente une réponse fondamentale aux besoins de sécurité, d'intimité et de protection que chacun est en droit d'attendre pour lui-même et pour les siens.

Les incendies qui ont frappé des familles africaines en août 2005 dans le 13ème arrondissement de Paris m'ont profondément choquée. Au lendemain de ces drames, j'ai déposé une proposition de loi en faveur d'un droit au logement opposable. Un an et demi plus tard, j'étais rapporteur de Loi du 5 mars 2007.

J'ai mesuré tout de suite que ce serait un chantier gigantesque. Rappelons-le, ce texte ouvre le droit au logement opposable à six catégories ultra-prioritaires fin 2008 et à tous les autres demandeurs, en 2012. C'est à dire, demain !

Nous sommes donc à un moment clé car dans les prochaines semaines, nous allons définir dans quel esprit la loi va s'appliquer.

Les textes nécessaires à son application sont déjà publiés ou en cours de finalisation. L'enjeu à présent est de trouver des logements, d'agir sur tous les maillons de la chaîne de l'habitat parce que logement est un tout : on ne peut se limiter à une catégorie précise, si digne d'intérêt soit-elle, car ce qui est fait pour l'une, a des conséquences directes sur l'autre. Un ministre ne construit pas de logement. En revanche, il a le pouvoir et le devoir de créer un environnement propice à la construction.

Naturellement, nous aurons besoin d'une offre spécifique de logements sociaux ou très sociaux. Cette réforme suppose aussi une adaptation du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'insertion car nous avons adopté le principe de « non remise à la rue » des sans abris. La transformation des centres d'hébergement d'urgence en centres d'hébergement d'orientation et de stabilisation, implique un renforcement en personnel qualifié et des travaux dans les centres d'hébergement.

Dernière chose : il y a quelques jours de cela, nous avons signé avec les partenaires sociaux du 1% logement, une convention importante qui va permettre l'accès au logement social de 3000 travailleurs pauvres, accueillis actuellement en CHRS : 1000 cette année, 1000 également en 2008, puis en 2009. C'est une bonne nouvelle car, autant l'hébergement est une solution temporairement adaptée à la situation de certains sans-abri, autant les travailleurs pauvres doivent pouvoir accéder plus facilement au logement.

La Politique de la ville est l'un des principaux chantiers de la République. Le fossé qui se creuse entre certains quartiers et le reste du pays est une blessure plus grave pour la France, pays d'unité, que pour tout autre pays.

La politique de zonage, ZUS, ZEP, ZFU, a pour moi, atteint ses limites. A bien des égards, elle a renforcé d'authentiques « isolats » et cantonné les habitants dans leur quartier.

Comment des enfants, scolarisés de 2 à 16 ans en bas des tours, partant en vacances entre eux dans le cadre des « Ville-Vie-Vacances », peuvent-ils devenir autre chose que ces jeunes scotchés à leur cage d'escalier, incapables d'accéder à l'emploi, s'il ne leur est offert à proximité immédiate ?

Il faut dès le plus jeune âge, favoriser la mobilité des jeunes et la mixité sociale.

Comment des familles immigrées assignées dans des lieux sans mémoire, ni message, coincés entre les voies d'une gare de triage et un ruban d'autoroute peuvent-elles s'intégrer ?

Il faut casser les frontières afin que chacun se sente chez lui et à l'aise partout dans la ville.

Le drame de nos villes, c'est qu'elles se défont avec d'un côté des quartiers en crise dans lesquels les habitants se sentent mal aimés et de l'autre, le reste de la ville, gagné par des frayeurs obsidionales.

Cette spirale ne peut être enrayer que par une politique de la ville à part entière ; une politique fondée sur les personnes et l'aide tout azimut à la mobilité et à la mixité sociale.

Qu'allons nous faire ? Nous allons investir massivement dans les hommes et les femmes, mais surtout dans les jeunes des quartiers, qui n'ont qu'un désir, trouver leur place et apporter leur contribution au développement de la société française. C'est l'objet du Plan en faveur des jeunes des quartiers annoncé par le Premier ministre lors de sa déclaration de politique générale. L'emploi, l'aide à la mobilité, l'égalité des chances, la lutte contre les discriminations, la juste récompense du mérite et l'engagement volontaire, tels seront les principes qui sous-tendront ce plan.

Tous mes services travaillent activement à son élaboration. Depuis près d'un mois et demi, j'ai réuni l'ensemble des cabinets des ministres concernés. J'ai mis en place plusieurs groupes de travail sur les thèmes suivants :

- Educations et égalité des chances
- Formation et emploi
- Logement et transport

Sur chacun de ces thèmes mon cabinet travaille sans relâche pour arbitrer entre différentes pistes et finaliser au plus vite des mesures efficaces :

Dans le domaine de l'éducation et de l'égalité des chances, pour les enfants et les jeunes de 2 à 16 ans, nous envisageons de conforter et d'amplifier, à travers différentes mesures, les programmes de réussite éducative (PRE), afin de permettre un suivi personnalisé de qualité.

Nous étudions actuellement de nombreuses voies. Entre autres :

- Le principe d'un référent pour chaque enfant,
- Le développement du parrainage,
- Des bourses au mérite,
- L'améliorer la formation linguistique,
- La création de places en internat de réussite éducative.

Dans le domaine de la formation et de l'emploi, pour les adolescents et jeunes adultes de 16 à 25 ans, nous voulons coordonner des actions visant l'insertion professionnelle et nommer, de la même manière, un référent de parcours pour chaque jeune. Nous étudions, là encore, beaucoup de pistes, parmi elles :

- La mise en place progressive du service civil obligatoire,
- Le suivi individuel des jeunes en échec,
- Naturellement, la poursuite de l'apprentissage et des politiques d'accès à l'entreprise,
- Le développement du partenariat avec les branches professionnelles,
- Nous nous soucions également de la santé des jeunes.

Reste le troisième axe, « logement / transport », où nous devrions aussi faire avancer les choses que ce soit en matière :

- D'accès au logement
- De desserte des transports en commun
- De développement des transports collectifs vers les zones d'emploi,
- De développement des aides au financement du permis de conduire pour les jeunes les plus en difficulté.
- Enfin, nous souhaitons achever le Plan National de Rénovation Urbaine en lui ajoutant une préoccupation humaine et sociale et en accentuant fortement deux aspects : la reconstruction de logements avant les démolitions et l'ouverture des quartiers sur la ville.

Par ailleurs, dès son arrivée le 19 juin, j'ai chargée Fadéla AMARA, d'animer un quatrième groupe très important et qui vous concerne au premier chef : celui réunissant les associations qui travaillent dans les quartiers. Je tiens, en effet, à ce qu'il soit tenu le plus grand compte des avis qui remontent du terrain.

Naturellement, j'associe également les élus à nos travaux. Associations, entreprises, conseillers d'orientation, responsables de missions locales, je souhaite que tous participent à nos réflexions.

Il existe au sein des villes et dans les têtes des frontières invisibles. C'est ensemble et ensemble seulement - j'en suis convaincue - que nous les ferons tomber.

Conclusion

Logement, de politique de la ville ou de lutte contre la précarité, tous ces domaines imposent des choix volontaires et de la persévérance. Vous aurez l'occasion de vérifier que nous sommes, Fadéla et moi, des femmes déterminées.

La France a un tissu associatif riche et dense, c'est le secret de sa force, de son équilibre et de sa cohésion. Nous aurons besoin de vous car, une chose est sûre, nous ne résoudrons pas les problèmes sans vous.

Trop d'hommes de femmes et d'enfants sont marginalisés dans notre pays. Humainement, socialement, il n'est plus possible de continuer ainsi. Ce doit être l'affaire du pays tout entier. Il y va de la vie et de la dignité de la personne humaine. Il y va de l'espérance commune et de la confiance collective.

Pour cela, je sais pouvoir compter sur vous.

Je vous remercie.

A présent, je vous invite tous à boire le verre de l'amitié.

Le buffet que je vous propose ce soir a été préparé par la « Table de Cana ». Beaucoup d'entre vous, connaissent cette entreprise d'insertion qui a fait de la qualité son cheval de bataille. Aussi, régalez-vous !

Et puis, celui que vous connaissez peut être moins, c'est Stazz, Stazz a été remarqué très jeune (meilleur animateur au cours de vacances scolaires, puis à l'école militaire) ! On le dit « bourré » de talents.

Il est aujourd'hui auteur compositeur et interprète. Il s'est fait un nom depuis un petit bout de temps dans le milieu musical. Je le remercie beaucoup de nous avoir fait le plaisir de venir ce soir avec ses musiciens. Ecoutez le bien, vous entendrez parler de lui,...

**seul le prononcé fait foi*